



# **TIR SPORTIF CLUB SAINT-AMANDOIS**

Société n°0718296

T.S.C.S.A

Maison des Associations

5 Allée de la Vigne du prince  
18200 St AMAND MONTROND.

✉ tscsa18@sfr.fr

[www.tscsa18.e-monsite.com](http://www.tscsa18.e-monsite.com)

Saint Amand, le 10 Septembre 2025.

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du TSCSA du Dimanche 7 Septembre 2025.**

☞ Ouverture de la séance à 9h40 à la salle de Bal, Place de la République, à Saint Amand Montrond.

### **Présents :**

- M. Bernard PHILIPPON (Président) ; M. Patrick COUSON (vice-président) ; Mlle Lydie PHILIPPON (Secrétaire) ; M. Bertrand LELEU (Secrétaire-adjoint) ; M. Remo COCCO (Trésorier) ; M. Frédéric SIMON (Trésorier-adjoint) ; M. Renaud CAORS ; M. Eric LANGEVIN ; Mme Anne-Aymone LEDUC ; M. Lucien MARTEAU ; M. Marc MICHELETTI ; Mme Viviane PHILIPPON et M. Pascal VINCENT, membres du bureau.

- Appel des licenciés et vérifications des pouvoirs: 200 membres ;

\* présents : 76

\* pouvoirs : 48

\* absents : 76

Le quorum est atteint, l'AG peut siéger.

Le Président remercie les membres présents d'assister aussi nombreux à cette assemblée générale du club.

Une minute de silence est observée en mémoire de M. Alexandre BEDU, M. Van-Loi CABROL et M. Jean-Claude LEGOFF.

☞ Lecture du PV précédent : Lu et approuvé à l'unanimité.

### ☞ Bilan moral du président :

Le Président remercie les membres du bureau et les bénévoles du travail fourni tout au long de l'année ainsi que les tireurs ayant participé aux différentes compétitions.

Il remercie également les parents des enfants de l'école de tir pour leur participation à l'accompagnement de leurs enfants aux différentes compétitions.

Il annonce qu'à la suite des aménagements fait au stand de tir de Charenton, d'autres récupérateurs de balles vont y être installés. Un retard a été pris sur le terrassement de la dalle. Des jours de fermetures seront affichés en amont. Des mails d'information seront envoyés à tous les licenciés.

Les devis de ces travaux ont été acceptés en réunion de bureau. Une subvention de 3000€ de la Région Centre Val-de-Loire a été accordée au club

### ☞ Bilan financier du Trésorier :

Le trésorier, M. Remo COCCO, expose le bilan financier des comptes du club. Les comptes sont équilibrés. Celui-ci est joint au PV.

Les recettes totales s'élèvent à 47 839,41€ contre 46 547,72€ de dépenses totales.

M. Gilles LANDRY, vérificateur aux comptes, n'a déclaré aucune anomalie. Il donne quitus à la gestion du trésorier, le bilan financier est approuvé.

### ☞ Mot du président :

À la suite d'une réunion du Comité directeur le 29 juin 2025, le règlement intérieur du club a été modifié.

Le Président informe les adhérents des modifications notamment sur une présence minimum de 5 fois sur l'année au stand de tir de Charenton pour pouvoir demander un avis préalable. Une vérification sur le cahier de présence sera faite. Il est envisagé que dans le futur, les tireurs

possédant des détentions d'armes devront participer à un concours amical ou officiel pour renouveler leur avis préalable.

Il informe également que toutes licences non-reprises avant le 1<sup>er</sup> novembre de la nouvelle saison ne pourront plus être commandées par la suite sauf pour motif valable et justifié. Le quota de licencié du club étant rapidement atteint dès la rentrée, les demandes de nouveaux licenciés sont très restreintes et les licences non-reprises bloquent cette liste d'attente.

Le règlement intérieur est approuvé par l'Assemblée.

Le Président fait un petit rappel des gestes de bienveillance de chacun :

- Le badge doit OBLIGATOIREMENT être porté au stand de Charenton et VISIBLE.

- Les tireurs doivent être courtois et respectés les membres du bureau qui sont habilités à faire des contrôles régulièrement ou rappeler les règles de sécurité.

- Un seul invité par tireur, sous l'entière responsabilité du licencié. L'initiation doit se faire avec des armes de calibre 22LR pour les invités ne possédant pas de licence

- Le numéro inscrit sur le badge est personnel et celui-ci doit être noté sur le cahier de présence avec ses initiales afin de permettre le suivi régulier des demandeurs d'avis préalable. Ce numéro change chaque année et il est interdit de noter un numéro au hasard.

Pour renouveler sa licence, un nouveau certificat médical valide doit être enregistré sur son compte EDEN. Celui-ci sera contrôlé avant la validation de la licence.

Il informe les licenciés du concours de tir ludique sur gongs qui aura lieu le dimanche 21 Septembre 2025 au stand de tir de Charenton.

Il répond aux différentes questions diverses posées durant l'Assemblée notamment sur le fait que prendre un rendez-vous avec un médecin est compliqué et que certains ne veulent pas délivrer un certificat médical sans connaître le patient.

## ☞ Résultats sportifs :

Patrick COUSON, Vice-président, remet les récompenses aux 11 tireurs/tireuses ayant participé aux différents championnats départementaux de l'année classés parmi les 3 premiers et premières de chaque catégorie et discipline.

Frédéric SIMON et Romuald GRANDJEAN sont mis à l'honneur pour leur participation aux championnats de France à 50m au Centre National de Tir Sportif à Châteauroux. Ils reçoivent chacun un cadeau de la part du Président

Le Président félicite également 2 jeunes de l'École de tir (Agathe et Thibaut LAVILLE) pour leur participation au Championnat de France à Dôle et leurs assiduités sur les entraînements. Des bons cadeaux pour l'entrée au Zoo de Beauval leurs ont été offert avant la fermeture saisonnière de l'école de tir.

☞ Fin de la séance à 11h20 et pot de l'amitié dans la salle de bal.

Le Président  
M. Bernard PHILIPPON.

**TIR SPORTIF CLUB  
SAINT-AMANDOIS**  
Le président : 

La secrétaire  
Mme Lydie PHILIPPON.

**TIR SPORTIF CLUB  
SAINT-AMANDOIS**  
La secrétaire : 

SAISON du 01/09/24 au 31/08/25

## Recettes

Licences 26705  
 Ventes, recettes 19261  
 Subventions 25001  
 Concoeurs internes 10171  
 Interets & livret 52741  
 Bénévolat 15164,  
Total = 47839,41

Situation surcompte Août 2024

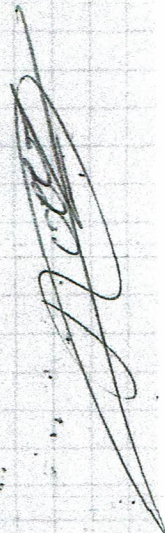
Banque 193651  
 Caisse 21275  
 Livret 17715,94  
 Divers stock 775,64  
= 20640,84

Situation Août 2024

Total = 68480,25

Comptes du tir, bilan au 31/08/2025

Le TRÉSORIER M. COCCO Rêmo



## Dépenses

FFTIR 16389,  
 Emprunt 3777,  
 Travaux 18771,98  
 Achats, commandes 42511,47  
 Engagements & déplacements 24891,81  
 Poste, bureau, livres 13281,34  
 Location, impôts, assurance 1270,12  
 Bénévolat 15164,  
Total = 46547,72

Situation sur Comptes Août 2025

Banque 2061,81  
 Caisse 341,35  
 Livret 18243,35  
 Divers, stock 1286,02  
= 21932,53

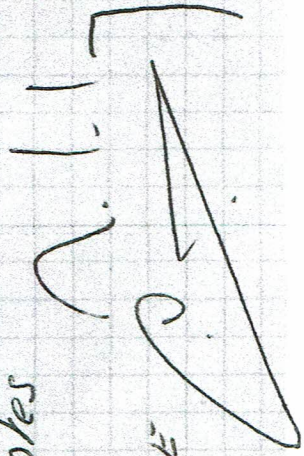
Situation Août 2025

Total = 68480,25

Contrôleurs aux Comptes

M. LONARDY GILLES

M. CIESLIK STEPHANE





# Tir Sportif Club Saint Amandois

PREVISIONS 2025/2026

| DEBIT                               |                         | CREDIT                      |                         |
|-------------------------------------|-------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| LIBELLES                            | PREVISIONS<br>2025-2026 | LIBELLES                    | PREVISIONS<br>2025-2026 |
| ACHATS                              | 17500                   | VENTES                      | 900                     |
| EAU                                 |                         |                             |                         |
| ELECTRICITE                         |                         |                             |                         |
| PETIT MATERIEL                      |                         |                             |                         |
| FOURNITURES DE BUREAU               |                         | PRODUITS DES LICENCES       | 31400                   |
| ENTRETIEN INSTALLATIONS             | 3000                    |                             |                         |
| ENTRETIEN MATERIEL ET DIVERS        |                         | SUBVENTIONS VAL DE LOIRE    | 3000                    |
| DOCUMENTATION GENERALE              |                         | SUBVENTIONS TSCSA           |                         |
| ASSURANCES                          | 600                     | SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL |                         |
| STAGES FORMATION                    |                         | C.N.D.S.                    |                         |
| DEPLACEMENTS REGIONAUX/CHAMPIONNATS | 1000                    | SUBVENTIONS MAIRIE          | 2900                    |
| DEPLACEMENTS DIVERS                 | 300                     |                             |                         |
| MEDAILLES COUPES ET DIVERS          | 200                     | EMPRUNT                     | 10000                   |
| CADEAUX / LIBERALITES               |                         |                             |                         |
| RECEPTION - PUBLICITE DIVERSE       |                         | INTERETS S. LIVRET          | 580                     |
| FRAIS POSTE - TELEPHONE - INTERNET  | 300                     |                             |                         |
| FRAIS ENGAGEMENT FFT                | 1500                    | CONCOURS INTERNES           | 1200                    |
| ENGAGEMENT CONCOURS EXTERNES        |                         |                             |                         |
| COTISATIONS F.F.T.                  | 19300                   |                             |                         |
| CONCOURS CLUB                       | 1100                    |                             |                         |
| CHARGES DIVERSES (location salle)   | 650                     | INDEMNISATION COMITE 18     |                         |
| AUTRES IMPOTS                       | 30                      |                             |                         |
| FRAIS BANQUE                        | 1600                    |                             |                         |
| EMPRUNT                             | 2500                    |                             |                         |
| CREDIT                              |                         |                             |                         |
| CHARGES D'EXPLOITATION              | 49580                   | PRODUITS D'EXPLOITATION     | 49580                   |